

## question sur ... une tortue :)

Par **candix**, le **26/05/2006** à **19:11**

bonjour,

comme vous le savez j'ai une passion peu commune (voir mon post de présentation) et sur un des forums sur lequel je suis inscrite une dame a un prob mais personne ne sait lui répondre, je voudrais bien avoir votre avis svp ))) Image not found or type unknown

[quote="christelle":2dlri8iz]bonjour,

j'ai un gros probleme, aidez moi, c'est pas compliqué en deux mots on nous a voler notre tortue depuis plus de 4 ans , enfin je devrais dire quidnapper.

je rentre dans les details, je m'explique :

il y a 30 ans on donne a ma belle mere une jolie margi qui va vite gambader dans le jardin,

on la voit l'été et retourne hiberner l'hivers jusque la tout va pour le mieux, il y a 4 ans la voisine casse sont mur et le reffet faire et la tortue plus de nouvelle, jusqu'a il y a 15 jours ou une autre voisine nous dit que la tortue est a coté, nous allons donc voir cette dame, qui nous avoue avoir cette tortue qui est apparue dans sont jardin il y a 4 ans a peut pré, elle se rappelle meme nous l'avoir rendue par dessus notre mur a l'epoque des traveaux se qui est vrai (mes elle a du aimer son potager et y est retourner).

nous lui demandons de nous la rendre et la "bagarre" elle ne veut pas, on la menace d'appeler la police, "allez y quequ'il ressemble plus qu'une tortue a une autre tortue"

" qu'elle preuve avez vous qu' elle est bien a vous"

voila les reponses de cette mégere.

notre margi a plus de 40 ans , elle a toujours été dans notre jardin, et le pire de tout est qu'on est venue la voir il y a deux ans pour lui dire q'on la recherché et elle nous a affimer ne pas l'avoir vu , alor qu'elle été dans sont jardin.

voleuse

quesque je peut faire ????????

aidez moi, on ne pas laissez ca comme ca.[/quote:2dlri8iz]

:))

merci d'avance 

Par **bob**, le **26/05/2006** à **22:21**

alors je vais pas faire une réponse très sentimentale mais ta tortue est un meuble donc en gros faut se souvenir du cours de droit des biens.

Art 2279 : en fait de meuble possession vaut titre.

mais j'avoue que je ne me souviens plus des conditions. Mais j'aurais tendance à dire qu'il faut être de bonne foi pr se prévaloir de l'article 2279. Je pense qu'elle est pas de bonne foi puisqu'elle vous vez rendu la tortue, c'est donc qu'elle savait que c'était pas la sienne. Mais j'avoue que je ne suis pas certains de moi.

sinon au pénal le vol à mon avis c'est pas bon, enfin je sais pas j'ai pas fait de droit pénal spécial

voilà, j'espère ne pas m'être trompé

Par **Camille**, le **27/05/2006** à **07:48**

Bonjour,

Au fait, quelqu'un a-t-il pensé à demander son avis à la tortue ?

De toute façon, je ne suis pas sûr que le meilleur moyen soit de porter l'affaire en justice, dont on dit qu'elle est lente comme une tortue...

J'évitais aussi de faire le coup du lapin à la voisine, pour éviter une version modernisée de la célèbre fable de La Fontaine !

Une solution amiable ne serait-elle pas de pratiquer une petite ouverture à ras de terre dans le mur mitoyen et dans le fond du jardin pour laisser la tortue décider elle-même ?

Et, éventuellement, de lui trouver un petit copain ou copine...

Un mini-espace Schengen pour les tortues en quelque sorte...

Par **azerty33000**, le **28/05/2006** à **12:16**

La tortue est effectivement un meuble pour lesquels possession vaut titre. Cette maxime fait donc acquérir la propriété et bloque l'action en revendication mobilière du véritable propriétaire qui s'est déssaisi volontairement de la chose. En revanche si le propriétaire a perdu le bien ou si ce dernier lui a été volé il dispose bien d'une action prescrite par 30 ans si

possesseur de mauvaise foi ou 3 ans si de bonne foi.

Par **Camille**, le **28/05/2006** à **17:53**

Bonjour,

[quote="azerty33000":3rbofh8k]

si le propriétaire a perdu le bien ou si ce dernier lui a été volé

[/quote:3rbofh8k]

Oui... sauf que là, ce n'est pas le propriétaire qui a perdu le bien et ce n'est pas que le bien lui a été volé, c'est que le bien, justifiant en celà de son appellation de "meuble", s'est déplacé tout seul...

Par **Blacky**, le **28/05/2006** à **20:51**

;)

ça ne transforme pas pour autant l'animal en Res Nullius (chose sans maitre Image not found or type unknown)

Imagine, tu te promenes avec ton chien dans la rue, tu lui enleve la laisse en pleine campagne. Le chien va faire un tour comme tout les clebards et se fait enlever par des gens qui ont que ça a faire (pour rester tres poli).

;)

C'est la meme chose Image not found or type unknown

Tu es encore proprio de l'animal. De plus, tu es encore responsable de degat que peut causer

cet animal Image not found or type unknown

Par **candix**, le **28/05/2006** à **21:05**

:))

merci pour vos réponses Image not found or type unknown

pour plus d'elements je vous mets le post où il y a tous les élément ca va peut etre vous aidé

WINK

Image not found or type unknown

<http://www.le-monde-des-reptiles.com/fo ... c&start=20>

je n'ai pas fait de droit des biens donc ...

Par **Blacky**, le **29/05/2006** à **02:04**

;)

J'ai pas fait de droit des biens non plus Image not found or type unknown C'est quelques souvenirs de ma première année de droit lol.

Par contre, il y a peut être moyen d'avoir au moins un commencement de preuve en présentant une photo de l'animal... après je sais pas si ils ont des photos et si ça a bien une valeur probante (ça fera au moins un début de faisceau d'indices, ce qui est toujours mieux que rien).

Toujours est il que j'ai pas l'habitude de conseiller ceci mais le plus simple étant de récupérer la bestiole sans se faire griller par la voisine... parce qu'il faut avouer que pour une tortue, je

vois pas trop une grosse procédure Image not found or type unknown

Sinon, ce que je peux conseiller aussi à cette "Christelle", c'est d'apprendre la langue

Française Image not found or type unknown

J'ai pas l'habitude de raler sur ce genre de trucs mais là, il y a quand même des trucs

énormes [genre quidnapper lol c'est un questionnaire sur les nappages ? Image not found or type unknown]! (je suis prêt à parier qu'il va y avoir des personnes pour chercher toutes mes fautes de Français dans

mon post Image not found or type unknown)

Par **Camille**, le **29/05/2006** à **08:57**

Bonjour,

[quote="Blacky":3vkuoku7]ça ne transforme pas pour autant l'animal en Res Nullius (chose

sans maître Image not found or type unknown)

Imagine, tu te promènes avec ton chien dans la rue, tu lui enlèves la laisse en pleine campagne. Le chien va faire un tour comme tous les clebards et se fait enlever par des gens qui ont que ça à faire (pour rester très poli).

;)

C'est la meme chose Image not found or type unknown

Tu es encore le proprio de l'animal. De plus, tu es encore responsable de degat que peut causer

cet animal Image not found or type unknown [/quote:3vkuoku7]

Oui, mais dans le cas présent, le "voleur" (la "voleuse") n'a pas du tout l'intention de porter plainte contre le proprio réel pour les dégats qui lui auraient été causés. Là, elle refuse de rendre l'animal en prétendant qu'il est à elle. Le problème d'une tortue, c'est qu'elle est rarement tatouée...

Par **Camille**, le **29/05/2006** à **08:59**

Bonjour,

[quote="Blacky":1kxk4d8i]

Sinon, ce que je peux conseiller aussi a cette "Christelle", c'est d'apprendre la langue

Française Image not found or type unknown

J'ai pas l'habitude de raler sur ce genre de trucs mais là, il y a quand meme des trucs

énormes [genre quidnapper lol c'est un questionnaire sur les nappages ? Image not found or type unknown] ! (je suis

pret a parier qu'il va y avoir des personnes pour chercher toutes mes fautes de Français dans

mon post Image not found or type unknown) [/quote:1kxk4d8i]

:wink:

Ouh là là ! C'est surtout que vous allez avoir du boulot ! Image not found or type unknown

:))

Rien qu'à suivre le lien proposé... Image not found or type unknown

Par **candix**, le **29/05/2006** à **17:35**

mdr si vous voulez de l'écriture correcte allez pas trop sur les posts du forum, on gueule Image not found or type unknown:wink:

souvent parce que c'est illisible mais c'est un peu comme se battre contre des moulins Image not found or type unknown

le pire c'est que quand j'essaye d'ecrire en sms je mets plus de temps que pour ecire

:lol:

normalement, je sais pas comment ils font Image not found or type unknown

Par **germier**, le **29/05/2006** à **21:27**

je me pose une question:

la tortue est elle - il - un animal domestique comme un chien ?

et du coup je m'n pose une autre : mon chier est tatoué, donc enregistré comme m'appartenant....

mais ma tortue???? je lui mets une bougie sur la carapace pour ne pas la "tondre" mais c'est tout

Par **candix**, le **29/05/2006** à **21:57**

[quote="germier":dnkvwpdk]je me pose une question:

la tortue est elle - il - un animal domestique comme un chien ?

et du coup je m'n pose une autre : mon chier est tatoué, donc enregistré comme m'appartenant....

mais ma tortue???? je lui mets une bougie sur la carapace pour ne pas la "tondre" mais c'est tout[/quote:dnkvwpdk]

bonsoir germier

la tortue n'est pas considérée comme un animal domestique  
elle est "normalement" identifiée par transpondeur

arrêté du 10 aout 2004:

<http://www.admi.net/jo/20040925/DEVN0430297A.html>

Par **germier**, le **30/05/2006** à **21:21**

donc, comment Candix peut prouver que c'est bien sa tortue

en prime je suis incapable de dire si ma tortue est une male ou une femelle, et même si elle est genre escargot : mâle à droite et femelle à gauche ou vice versa, à moins que ce ne soit rectum versus

Par **Camille**, le **30/05/2006** à **21:30**

[quote="germier":27tfc91x]

à moins que ce ne soit rectum versus

[/quote:27tfc91x]

+ 1 Image not found or type unknown

Et il faut [b:27tfc91x][u:27tfc91x]un[/u:27tfc91x][b:27tfc91x] transpondeur par escargot...

Par **Camille**, le **30/05/2006** à **21:33**

Bonjour,

[quote="candix":d09ypqi1]

le pire c'est que quand j'essaye d'ecrire en sms je mets plus de temps que pour ecire

normalement, je sais pas comment ils font Image not found or type unknown [quote:d09ypqi1]

Confidence pour confidence, vous n'êtes pas la seule..

Et après, il faut arriver à se relire...

Par **candix**, le **30/05/2006** à **22:14**

[quote="germier":n48samif]donc, comment Candix peut prouver que c'est bien sa tortue en prime je suis incapable de dire si ma tortue est une male ou une femelle, et même si elle est genre escargot : mâle à droite et femelle à gauche ou vice versa, à moins que ce ne soit rectum versus[/quote:n48samif]

:wink:

ce n'est pas ma tortue Image not found or type unknown

et sinon si vous avez une tortue envoyée moi une photo du dessous de sa carapace et de sa

queue si vous voulez savoir Image not found or type unknown ou postez vos photos sur le site que j'ai mis Image not found or type unknown

Pour Camille, c'est vrai que la relecture peut être compliquée mais au moins on n'est pas obligé de corriger si ya une faute ^^

Par **Camille**, le **31/05/2006** à **07:33**

Bonjour,

[quote="candix":6q3tbb3m]Pour Camille, c'est vrai que la relecture peut être compliquée mais au moins [u:6q3tbb3m]on n'est pas obligé de corriger si ya une faute[/u:6q3tbb3m]

^^[/quote:6q3tbb3m]

Ah ? Vous aussi, vous faites des fautes en SMS ? C'est comme moi, alors...

Par **germier**, le **31/05/2006** à **22:20**

je ne m'imagine pas promener ma tortue avec une laisse, pas plus qu'un lièvre  
quant à la retourner pour la prendre en photo...je ne sais pas si elle sera consentante

Par **Camille**, le **01/06/2006** à **09:24**

Bonjour,

[quote="germier":2yd93k13]

quant à la retourner pour la prendre en photo...je ne sais pas si elle sera  
consentante[/quote:2yd93k13]

:))

Ah ? Parce qu'en plus, elle mord ? Sale bête ! Image not found or type unknown

Par **germier**, le **01/06/2006** à **21:23**

et que se passe t il si l'animal est un hérisson ?

Par **candix**, le **01/06/2006** à **21:36**

[quote="germier":3dv71paq]et que se passe t il si l'animal est un hérisson ?[/quote:3dv71paq]

je vois pas le rapport

[img:3dv71paq]http://droitauforum.free.fr/forum/images/smiles/19.gif[/img:3dv71paq]

Par **Gab2**, le **01/06/2006** à **22:10**

les tortues femelles ont un ventre plat, alors que les mâles ont un ventre concave...

Par **Camille**, le **02/06/2006** à **09:17**

Bonjour,

[quote="candix":13v9ljnb][quote="germier":13v9ljnb]et que se passe t il si l'animal est un  
hérisson ?[/quote:13v9ljnb]

je vois pas le rapport



[img:13v9ljb]http://droitauforum.free.fr/forum/images/smiles/19.gif[/img:13v9ljb][quote:13v9ljb]

Ben, peut-être que, dans ce cas, vous pouvez toujours prétendre que vous êtes ramoneur et que le hérisson est un ustensile nécessaire à l'exercice de votre profession... ça peut le faire, :shock: :))

ça, devant un juge des référés ? Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **02/06/2006** à **09:19**

Bonjour,

[quote="Gab2":w59f8l9e]les tortues femelles ont un ventre plat, alors que les mâles ont un ventre concave...[/quote:w59f8l9e]

Et les tortues hermaphrodites ? Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **02/06/2006** à **09:22**

pas mal Gab2

:wink:

tu t'y connais en tortue Image not found or type unknown

tu en as?

Par **candix**, le **02/06/2006** à **10:51**

[quote="Gab2":1vamcu3m]les tortues femelles ont un ventre plat, alors que les mâles ont un ventre concave...[/quote:1vamcu3m]

on peut ajouter comme element de differenciation sexuelle, la longueur de la queue, qui est :wink:

plus longue et plus large chez le male que chez la femelle Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **02/06/2006** à **10:53**

[quote="candix":7cym6o8w][quote="Gab2":7cym6o8w]les tortues femelles ont un ventre plat,

alors que les mâles ont un ventre concave...[/quote:7cym6o8w]

on peut ajouter comme element de differenciation sexuelle, la longueur de la queue, qui est

plus longue et plus large chez le male que chez la femelle [quote:7cym6o8w]  
:roll:

tout de suite des propos deplaces Image not found or type unknown

:arrow: :wink:

Image not found or type unknown ok je sors Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **02/06/2006** à **11:23**

mais pas plus épaisse ?

:arrow: :arrow: :arrow:

Bon, d'accord, moi aussi, je Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **candix**, le **02/06/2006** à **11:37**

[quote="jeeecy":18q7a6ij][quote="candix":18q7a6ij][quote="Gab2":18q7a6ij]les tortues  
femelles ont un ventre plat, alors que les mâles ont un ventre concave...[/quote:18q7a6ij]

on peut ajouter comme element de differenciation sexuelle, la longueur de la queue, qui est

plus longue et plus large chez le male que chez la femelle Image not found or type unknown [quote:18q7a6ij]

[color=red:18q7a6ij]tout de suite des propos deplaces [/color:18q7a6ij]:roll:

:arrow: :wink:

Image not found or type unknown ok je sors Image not found or type unknown [quote:18q7a6ij]

jamais je ne me permettrais [img:18q7a6ij]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Anges\_et\_d%E9mons/0084.gif[/img:18q7a6ij]

[img:18q7a6ij]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Anges\_et\_d%E9mons/0060.gif[/img:18q7a6ij]

bon sinon pour en revenir au sujet; vous lui conseillez quoi concretement ? de laisser tomber

ou de faire le ninja et d'aller la récupérer? Image not found (color) unknown [/color]

Par **Gab2**, le **02/06/2006** à **14:47**

Benh, à sa place, je mettrai en place une opération spéciale pour aller récupérer la tortue..Mais tous les détails de l'opération doivent être mentalisés : Heure de l'extraction de la tortue, dispositifs de sécurité et tout et tout.En effet, si elle se faisait repérer, ce serait un drame...

P.S: Non Jeecy, je n'ai pas de tortue mais j'en ai connue beaucoup dans ma vie.... des histoires encore douloureuses dont je ne me sens pas encore prêt à parler... lol

Par **candix**, le **02/06/2006** à **18:40**

[quote="Gab2":17rqyn87]

P.S: Non Jeecy, je n'ai pas de tortue mais j'en ai connue beaucoup dans ma vie.... des histoires encore douloureuses dont je ne me sens pas encore prêt à parler... lol[/quote:17rqyn87]

oh pauvre Gab

\*candix tends un mouchoir\*

Par **germier**, le **02/06/2006** à **20:57**

en plus d'un (e) tortue dans mon jardin j'ai un(e)hérisson(e) et autres bêtes

Par **candix**, le **02/06/2006** à **21:34**

[quote="germier":ygajod9h]en plus d'un (e) tortue dans mon jardin j'ai un(e)hérisson(e) et autres bêtes[/quote:ygajod9h]

oh bah c'est cool ca

:))

Image not found or type unknown  
quid d'autres comme betes?

:D

c'est mon post j'autorise le flood dessus Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **03/06/2006** à **10:15**

Bonjour,

[quote="candix":1rghoahm]

bon sinon pour en revenir au sujet; vous lui conseillez quoi concretement ? de laisser tomber

ou de faire le ninja et d'aller la récupérer? Image not found or type unknown [quote:1rghoahm]

Au fait, n'ai-je pas lu quelque part, peut-être dans le lien, que la dame en question avait un locataire ?

N'y aurait-il pas moyen de s'arranger [u:1rghoahm]très discrètement[/u:1rghoahm] avec lui pour que, une fois le dos de la dame tourné, il passe la bestiole de l'autre côté du mur, tout aussi discrètement, ni vu ni connu ?

Par **germier**, le **03/06/2006** à **21:02**

je me pose ma question de savoir ce qui va se passer avec mon hérisson : animal domestique ou non ?

et en plus il est plein de ouces qui sont elles des bêtres domestiques

Par **candix**, le **03/06/2006** à **21:41**

[quote="germier":322sf0wm]je me pose ma question de savoir ce qui va se passer avec mon hérisson : animal domestique ou non ?

et en plus il est plein de ouces qui sont elles des bêtres domestiques[/quote:322sf0wm]

:lol: :lol:

mdr Image not found or type unknown

pour le hérisson je pense pas qu'il soit concerné par la loi que j'ai mis, donc je ne sais pas :))

Image not found or type unknown

Par **germier**, le **05/06/2006** à **21:30**

je ne suis pas savoyard  
mais je ne lui donne pas de lait de vache-savoie ou autres  
je lui ai donné un bain à cause des puces, mais il a pas aimé

pour la tortue pas de problème, elle me bouffe les salades, mais je vais essayer de lui faire manger des herbes aromatiques, comme à mes escargots

Par **germier**, le **11/06/2006** à **21:10**

ma femme vient de me dire que les tortues mangent aussi des escargots

je suis donc privé de soupe à la tortue de gargolade

Par **germier**, le **12/06/2006** à **21:33**

bref à ce jour la tortue ? personne n'y pense